

## **Le fonds d'impact sur la santé: un plan réalisable et efficace pour améliorer la santé des êtres humains à l'échelle mondiale.**

Actuellement, le développement de nouveaux médicaments a pour incitatif l'exclusivité temporaire des droits relatifs à leur exploitation. Lorsqu'un nouveau médicament est protégé de toute concurrence par des médicaments génériques, son prix fixé dans le but de maximiser les profits empêche inévitablement une large part de la population mondiale, y compris de celle de nombreux pays riches, de l'acheter. Les conséquences de ce système d'incitatifs sont (1) que des gens souffrent et meurent inutilement *et* (2) que la recherche se concentre sur les médicaments dont les investisseurs peuvent tirer le plus d'argent, plutôt que sur ceux qui conduiraient aux plus grandes améliorations pour la santé humaine.

Nous pouvons manifestement faire mieux, mais il existe aussi des problèmes fort difficiles à résoudre. Comment conserver des incitatifs à l'innovation si les prix de vente sont bas ? Comment encourager les innovateurs à travailler sur des projets qui amélioreront la santé plutôt que sur ceux qui assureront simplement des ventes bénéficiaires ? Les solutions plausibles à ces problèmes peuvent certes profiter du système international des brevets, mais elles doivent aussi satisfaire davantage les besoins de santé des pauvres.

Le Fonds d'impact sur la santé (FIS / *Health Impact Fund* : HIF) représente la solution qui répond à tous ces problèmes.

Financé par des gouvernements, le FIS offrirait aux détenteurs de brevets la possibilité de renoncer au monopole de la fixation du prix de vente en échange d'une rémunération basée sur l'impact mondial de leur nouveau médicament sur la santé. En enregistrant son médicament auprès du FIS, une entreprise accepterait de le vendre dans le monde entier au prix de revient. En contrepartie, l'entreprise recevrait pendant une durée déterminée des revenus assis sur l'impact mondial avéré sur la santé de ce médicament. Cet accord s'effectuerait sur une base volontaire et ne réduirait pas les droits liés aux brevets.

Le FIS distribuerait des sommes d'argent importantes (nous proposons un montant minimum annuel à distribuer de 6 milliards de dollars). Cet argent serait réparti chaque année à proportion de l'impact avéré sur la santé de chaque médicament. De la sorte, les entreprises entreraient en concurrence pour gagner une part de cet argent en développant et en distribuant de nouveaux médicaments afin d'obtenir l'impact mondial sur la santé le plus grand possible. L'évaluation de l'impact sur la santé serait menée chaque année par le FIS pour chaque médicament enregistré.

Le FIS possède le potentiel pour devenir une institution qui bénéficie à chacun : aussi bien aux patients qu'aux riches et aux pauvres, ainsi qu'aux personnels soignants, aux entreprises pharmaceutiques, à leurs actionnaires et aux contribuables.

### **En quoi le Fonds d'impact sur la santé œuvre-t-il en faveur des patients ?**

Le FIS accroît les incitatifs en faveur de l'investissement dans l'élaboration de médicaments qui ont un impact élevé sur la santé. Il oriente la recherche vers les médicaments qui peuvent avoir les effets les plus bénéfiques. Il peut aussi rétribuer le développement de nouveaux produits et la découverte de nouveaux usages pour des

produits déjà existants, qu'à lui seul le système des brevets ne saurait encourager en raison d'un manque de protections adéquates contre les imitations. Tous les patients, qu'ils soient riches ou pauvres, bénéficieraient du recentrage de l'innovation et des priorités du marketing des entreprises pharmaceutiques sur l'impact sur la santé.

Avec l'enregistrement auprès du FIS, chaque nouveau médicament et chaque nouvel usage de médicaments déjà existants seraient d'emblée disponibles partout au prix de revient. De nombreux patients des pays pauvres ainsi qu'un nombre croissant de patients des pays riches n'ont pas les moyens de se payer le meilleur traitement parce que celui-ci est trop onéreux. Même en étant assurés à taux plein, des patients ne peuvent souvent pas accéder aux médicaments appropriés parce que leur assureur juge que leur remboursement serait trop coûteux. Le FIS résoud ce problème pour les médicaments enregistrés auprès de lui simplement et directement en en diminuant le prix pour le fixer au prix de revient.

### **En quoi le Fonds d'impact sur la santé œuvre-t-il en faveur des entreprises pharmaceutiques ?**

La plupart des propositions visant à accroître l'accès aux médicaments auraient pour effet de réduire les profits des entreprises pharmaceutiques et donc leur capacité à financer la recherche. Le FIS, au contraire, n'affecte pas les options dont disposent actuellement les entreprises pharmaceutiques. Il leur donne simplement l'occasion de réaliser des profits supplémentaires en développant des médicaments à impact élevé qui ne seraient pas rentables ou qui seraient peu bénéficiaires dans le cadre de leur monopole actuel de fixation des prix.

En vendant à leur prix de revient de tels médicaments enregistrés auprès du FIS, les entreprises ne seraient pas contraintes à défendre une politique de prix élevés pour la vente aux personnes pauvres et elles ne seraient pas non plus soumises à des pressions visant à obtenir d'elles des dons charitables. Avec les médicaments enregistrés auprès du FIS, elles peuvent « performer en faisant le bien », c'est-à-dire procurer de réels effets bénéfiques aux patients en réalisant des profits. Les chercheurs de ces entreprises s'en trouveront encouragés à se consacrer aux maladies les plus importantes, et non pas simplement à celles qui peuvent permettre des prix de vente élevés.

### **En quoi le Fonds d'impact sur la santé œuvre-t-il en faveur des contribuables ?**

Le FIS sera financé surtout par les gouvernements, lesquels sont financés par les impôts et taxes qu'ils prélèvent. Les contribuables veulent recevoir quelque chose en contrepartie de leur argent, et c'est précisément ce que le FIS leur procure.

Le FIS étant une manière plus efficace d'encourager la recherche et le développement pharmaceutiques, ce que nous souhaitons tous, les dépenses totales de médicament ne s'en trouveront pas nécessairement accrues. Toutefois, si elles s'accroissaient, la cause en serait le développement de nouveaux médicaments qui n'auraient pas existé sans le FIS. Le mécanisme du FIS est conçu pour garantir que les contribuables obtiendront toujours une contrepartie pour leur argent en ceci que tout produit enregistré auprès du FIS aura un coût par unité d'impact sur la santé plus bas que les produits distribués en dehors du cadre du FIS. Il se peut aussi que les contribuables

bénéficient d'une réduction du risque de pandémies et d'autres problèmes de santé qui franchissent aisément les frontières des Etats.

### **Le chemin pour y arriver**

Pour que le FIS devienne une réalité, notre proposition devra être examinée, mise à l'épreuve, redéfinie et considérée sous tous les angles. Nous avons commencé en esquissant le FIS, mais nous avons besoin d'un vaste ensemble de participants (d'entreprises innovatrices, de gouvernements, de compagnies d'assurance, d'épidémiologistes, d'ONG, de juristes, d'économistes, de docteurs et de beaucoup d'autres) afin de promouvoir les idées présentées ici et de renforcer notre proposition. C'est pourquoi nous vous encourageons à nous contacter à [www.incentivesforglobalhealth.org](http://www.incentivesforglobalhealth.org) si vous avez des commentaires ou des idées relatifs à cette proposition.

Il est également nécessaire que les gouvernements, soutenus par leurs citoyens et en collaboration avec les entreprises pharmaceutiques, commencent à prendre des engagements à soutenir le FIS dès lors qu'ils sont satisfaits des mérites de cette proposition. Nous croyons que la bonne approche est, pour les gouvernements, de prendre l'engagement de soutenir financièrement le FIS si un nombre suffisant d'autres pays fait de même.

Le Fonds d'impact sur la santé est une manière équitable et efficace d'encourager la recherche et l'élaboration de médicaments qui sauvent la vie. Il rendrait les médicaments de pointe accessibles à tous à des prix compétitifs tout en offrant aux innovateurs de vastes contreparties.

*Traduit de l'anglais par Jean-Christophe Merle*